

## En bref

## ACCIDENT SUR L'A1

## Fortes perturbations

Un accident de la circulation impliquant trois véhicules a eu lieu sur l'autoroute A1, hier vers 6h40, entre Morges-est et l'échangeur d'Ecublens. En changeant de voie, une automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a heurté deux voitures avant de terminer sa course contre la glissière centrale.

La prise en charge d'une personne choquée a nécessité l'engagement d'une ambulance. La voie gauche a été fermée pour permettre les opérations de dépannage. Le trafic pendulaire a été fortement perturbé durant une partie de la matinée. (Com.)

## SUISSE ■ Service de défense incendie

## Un mariage intercantonal

Les gouvernements valaisan et vaudois ont paraphé récemment une convention qui permettra la création officielle du premier Service de défense incendie et secours (SDIS) commun aux deux cantons. Cette convention ouvre, en effet, la voie juridique à la création d'une future association intercommunale unissant Lavey-Morcles, dans le canton de Vaud, et Saint-Maurice, dans le canton du Valais, devant pérenniser une collaboration vécue sur le terrain depuis plusieurs années.

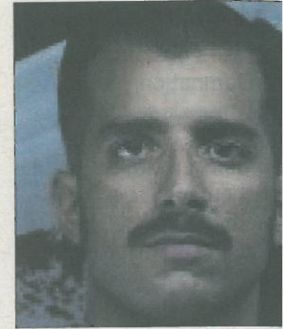
La convention, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, autorise formellement les communes de La-

vey-Morcles et de Saint-Maurice à créer et à exploiter un SDIS régi sous la forme d'une association intercantonale de communes. Cette convention était nécessaire afin de fixer le cadre juridique de la future association en raison de droits cantonaux divergents sur certains points. A ce titre, la convention fixe les règles en cas de divergences ou renvoie chaque citoyen au droit cantonal régissant son lieu de résidence.

Au niveau opérationnel, le nouveau service est composé de 58 sapeurs-pompiers (5 femmes, 53 hommes), dont 43 incorporés valaisans et 15 vaudois.

COM. ■

## Un jour, trois visa



Partenaire du Best Act Romand, Couleur 3 couronnera le musicien romand le plus remarqué en 2016, en amonçant les Swiss Music Awards, jeudien direct dès 19h. Trois talents hétéroclites et inspirés sont en lice: Mark Kelly, FlexFab Kadebostany, par le biais du charismatique leader **Guillaume Bozonnet**.

## Appel pour la Session des jeunes

VAUD ■ Si vous avez de 14 à 20 ans et que la vie nocturne, la gestion de votre argent, Vaud 2035 et la vie privée sur Internet vous intéressent, une expérience participative vous tend les bras.

La nouvelle campagne de recrutement pour la Session cantonale des jeunes, cuvée 2017, est lancée auprès de tous les jeunes de 14 à 20 ans. Cette deuxième édition aura lieu les 11 et 12 mars prochains à Lausanne et portera sur quatre thèmes choisis par les jeunes: la vie nocturne, la gestion de son argent, Vaud 2035 (la vision du canton dans 20 ans) et la vie privée sur Internet.

## Un retour pour les politiques

La Session cantonale des jeunes est une expérience participative ponctuelle de grande ampleur qui vise à susciter l'intérêt des jeunes pour la chose publique, en leur permettant de débattre et de faire des propositions dans des conditions proches de celles de l'organe législatif cantonal. Elle a notamment pour but de donner une image positive de la politique et d'offrir à des jeunes une expérience concrète de la participation à des processus politiques. Inspirée du modèle de la Session

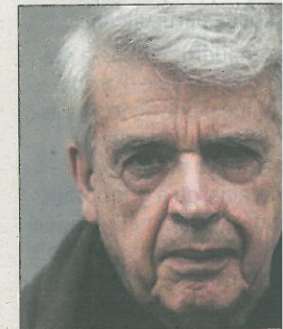


Le Canton de Vaud entend encourager la participation des enfants et des jeunes à la vie sociale au niveau communal, régional et cantonal. DR

fédérale des jeunes, qui réunit 200 jeunes chaque année à Berne, la version cantonale s'adresse sans discrimination à tous les jeunes intéressés. Aucun prérequis particulier n'est exigé. Après une allocution d'ouverture d'Anne-Catherine Lyon, ils et elles débattent durant deux jours, avec la possibilité d'échanger avec des experts et des députés du Grand Conseil de toutes sensibilités politiques. A l'issue du week-end, les jeunes remettent les propositions débattues, amendées et adoptées, à la vice-présidente du Grand Conseil, pour diffusion aux groupes politiques.

Pour rappel, la Session cantonale des jeunes est fondée notamment sur l'article 85 de la Constitution vaudoise et sur la Loi vaudoise sur le soutien aux activités de la jeunesse, qui a notamment pour but d'encourager la participation des enfants et des jeunes à la vie sociale au niveau communal, régional et cantonal. L'événement est coorganisé avec la Commission cantonale de jeunes composée de 25 membres de 14 à 18 ans désignés par le Conseil d'Etat pour un mandat de deux ans. COM. ■

Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> mars sur [www.cdj-vaud.ch](http://www.cdj-vaud.ch).



Le Sesterce d'or Prix Raiffe Maître du Réel, décerné par le Festival international de cinémas de Vionnaz, sera décerné au réalisateur français **Alain Cavalier**, pour l'ensemble de sa carrière. Le festival portera en première mondiale les films «Six Portraits XL», en 21 et le 29 avril.



En cette année anniversaire de la Réforme, l'Aula du collège des Trois-Sapins, à Echallens, accueillera un dialogue œcuménique, «Libre ou soumis», mercredi 8 février (20h15). Sabeth Parmentier, professeure de théologie à la faculté de théologie de Genève et Lausanne, et l'abbé **Christophe Godel**, évêque, l'animeront.